

AIDES AUX CHERCHEUSES ET AUX CHERCHEURS de 500\$ à 1 500\$

OBJECTIF DES AIDES AUX CHERCHEUSES ET AUX CHERCHEURS

Soutenir les chercheuses régulières et les chercheurs réguliers du CICC et les stagiaires postdoctoraux dirigés par une chercheuse régulière ou un chercheur régulier du CICC, peu importe leur université d'attache, dans le cadre de leurs travaux de recherche selon trois volets:

- La collaboration et le déroulement de la recherche
- Le perfectionnement
- Le transfert de connaissances

Pour ces trois volets, les critères d'évaluation sont la faisabilité du projet, le soutien aux chercheuses et aux chercheurs en début de carrière (ayant obtenu leur diplôme le plus élevé moins de six ans auparavant) ou sans financement, le développement de la relève étudiante et l'échéancier. Les projets qui incluent une visibilité pour le CICC et des collaborations entre les membres ou à l'international seront favorisés. Les types de dépenses et montants des aides sont détaillés sur la page suivante. Le CICC invite ses membres à contacter l'équipe afin de s'informer sur les services auxquels elles et ils peuvent avoir accès

CONDITIONS À REMPLIR

- La demande peut être soumise par une chercheuse régulière ou un chercheur régulier du CICC ou par une ou un stagiaire postdoctoral dirigé par une chercheuse ou un chercheur du CICC, et ce, peu importe son université d'attache.
- Une chercheuse régulière ou un chercheur régulier peut déposer jusqu'à trois demandes d'aides au cours d'une même année financière (entre le 1^{er} avril et le 31 mars de l'année suivante);
- Une ou un stagiaire postdoctoral dirigé par une chercheuse ou un chercheur du CICC ne peut cumuler, au cours de son stage, plus de 5000\$ en soutien financier du CICC. Elle ou il pourra spécifier les montants demandés en remplissant le formulaire de candidatures et le CICC pourra accorder plus que l'aide de base octroyé, en fonction du solde disponible pour le ou la stagiaire postdoctoral.
- Pour les frais relatifs au projet qui dépassent le montant de l'aide octroyée par le CICC, la chercheuse ou le chercheur devra acquitter le coût supplémentaire.

PRÉCISIONS

- Le jury sera composé de la directrice, de la coordination principale du regroupement et d'une chercheuse régulière ou un chercheur régulier du CICC.
- Les aides aux chercheuses et aux chercheurs sont octroyées selon les critères d'évaluation susmentionnés et le budget disponible.
- Les dépenses doivent être effectuées dans les six mois précédents ou suivants la candidature.
- Le budget disponible pour l'année 2025-2026 est de 20 000\$ (environ 5 000\$ par période de candidatures) auquel s'ajoute le budget pour soutenir les stagiaires postdoctoraux.

DÉPÔT DU DOSSIER

- En ligne, en remplissant le [Formulaire de candidature](#) avant les dates limites mentionnées dans le tableau ci-dessous.

DATES LIMITES DE DÉPÔT DES DEMANDES D'AIDE	ANNONCE DES RÉSULTATS
14 novembre 2025	Fin novembre 2025
13 février 2026	Fin février 2026
15 mai 2026	Fin mai 2026
15 août 2026	Fin août 2026



Liste des montants octroyés pour les aides aux chercheuses et aux chercheurs du CICC selon les types de dépenses.

COLLABORATION ET DÉROULEMENT DE LA RECHERCHE

Cette aide vise le développement de projets en **collaboration avec des milieux de pratique, avec des chercheuses et des chercheurs, collaboratrices et collaborateurs ou organismes partenaires du CICC, au Québec, Canada ou à l'international**. Elle donnera un support financier dans le cadre des déplacements dans un autre centre de recherche ou institution dans le but de créer ou d'approfondir des liens avec les personnes collaboratrices de la recherche. Elle soutient également les chercheuses et les chercheurs qui souhaitent offrir une bourse à une étudiante ou un étudiant de 2^e ou 3^e cycle pour l'aide à la formulation de demande de subvention ou la participation à des activités de recherche.

- Déplacements dans le cadre de collaborations au Québec-----jusqu'à 500\$
- Déplacements dans le cadre de collaborations au Canada ou à l'international-----jusqu'à 1000\$
- Formulation de demande de subventions (bourse à un(e) étudiant(e) 2^e ou 3^e cycle)-----1500\$
- Participation à des activités de recherches (bourse à un(e) étudiant (e) 2^e ou 3^e cycle)-----1000\$
Projets de recherches non-financés de la chercheuse ou du chercheur, mais qui rejoint les axes de recherche du CICC.
- Organisation d'un sprint de rédaction scientifique -----2000\$
Journée de travail en collaboration avec des membres du CICC pour terminer un article.

PERFECTIONNEMENT

Cette aide **vise l'acquisition de nouvelles compétences méthodologiques et le développement de nouveaux projets de recherche ainsi que le soutien à la participation d'activités visant à développer les compétences** des chercheuses régulières et des chercheurs réguliers du CICC en recherche.

- Démarrage de projets de recherche-----1000\$
- Participation à des activités visant à développer les compétences en recherche (formation)-----750\$

TRANSFERT DE CONNAISSANCES

Cette aide soutient les chercheuses et les chercheurs dans leurs diverses **activités de transfert de connaissances dans le cadre de leurs recherches**, soit par l'organisation d'événements (conférences, colloques, séminaires) en lien avec leurs recherches ou hors de leurs projets de recherches spécifiques, mais qui rejoignent les axes de recherche du CICC et auquel plusieurs chercheuses et chercheurs du CICC participent (incluant les demandes de soutien en nature provenant du CICC), la présentation lors de colloque (pour des chercheuse ou des chercheurs n'ayant pas de soutien financier), la relecture en vue de la publication d'un article dans une revue (d'un texte rédigé en anglais par une personne francophone, ou en français par une personne anglophone) et les frais de publication divers (libre accès, revue avec des frais de soumission). Pour les événements de grande envergure, il est attendu que les chercheuses et les chercheurs sollicitent également d'autres sources de financement ponctuel, telles que des institutions ou des organismes subventionnaires.

- Organisation d'événement (conférences, colloques, séminaires)----- 750\$
Recherches de la chercheuse ou du chercheur du CICC
- Organisation d'un événement de transfert de connaissances de grande envergure-----1000\$
Projets de recherches non-financés de la chercheuse ou du chercheur, mais qui rejoint les axes de recherche du CICC et auquel plusieurs chercheuses ou chercheurs du CICC participent.
- Présentation lors d'une conférence ou colloque -----jusqu'à 750\$
Dans le cas où la chercheuse ou le chercheur n'a pas de financement disponible au moment de la participation. Autrement, il est attendu que les chercheuses et les chercheurs utilisent leurs fonds de recherche pour couvrir leur participation.
- Relecture en vue de la publication d'un article dans une revue-----jusqu'à 500\$
- Frais de publication divers-----jusqu'à 500\$

